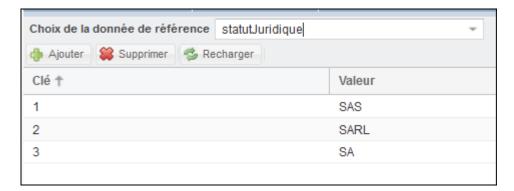
<u>Gestion des données de références des</u> démarches

Les champs « case à cocher (liste de référence) » et « Liste déroulante (liste de référence)» permettent de créer dans la démarche des listes de référence mutualisées entre toutes les démarches. L'alimentation en valeurs de ces listes de référence s'effectue depuis l'entrée « Données de référence des démarches » dans le panneau d'administration.



Dès lors qu'une liste est créée dans une démarche, elle apparaît dans cette interface pour permettre à l'utilisateur de gérer les valeurs disponibles.



Les valeurs peuvent être mises à jour sans mettre à jour l'intégralité de la démarche.



Attention

les listes créées depuis les démarches n'apparaissent dans l'interface de gestion que si les démarches sont publiées.